



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET DE  
L'ÉNERGIE  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

## FILIERE HOULE

### ZONE D'ETUDE

Bande commençant aux points ANEMOC les plus proches du littoral jusqu'à 50 km des côtes et/ou 200 m de profondeur.

*remarque* : les données ANEMOC ne sont pas fiables aux abords du littoral Atlantique et Manche Mer du Nord (dû au marnage). Pour éviter toute incertitude, les 2-3 premiers km sur ces façades ne sont pas pris en compte (d'où la zone blanche).

### HOULE

*source* : rendu sous la forme d'une interpolation de 443 points sur la façade Atlantique / Manche Mer du Nord (et plus de 4000 points sur la façade Méditerranéenne) de la base de données ANEMOC fournie par le CETMEF.

*paramètre utilisé* : puissance moyenne annuelle  $P$  ( $\text{kW.m}^{-1}$ ).

*critères technico-économiques pour l'implantation de parcs houlomoteurs :*

*favorable :  $P > 20$*

*défavorable :  $P < 20$*

## **BATHYMETRIE**

*source :* compilation de plusieurs sources de données :

- les dalles Histolitt du SHOM (mise à jour 2005).
- semi de points avec un pas de 500m fourni par l'IFREMER.
- saisie de lignes bathymétriques sur les cartes SHOM et le GEBCO pour compléter la zone.

*paramètre utilisé :* profondeur  $h$  (m) à partir du zéro côte marine.

*critères technico-économiques pour l'implantation de parcs houlomoteurs :*

*favorable :  $50 < h < 130$*

*défavorable :  $h < 50$  et  $h > 130$*

**=> Le gisement pour les parcs houlomoteurs correspond à l'interpolation des critères potentiel de houle et bathymétrie.**

Les différents critères pour l'énergie houlomotrice ont été définis lors de l'étude ADEME-IFREMER en 2007, et mis à jour par les industriels en Octobre 2009 puis en Octobre 2011 (critères du Syndicat des Énergies Renouvelables).

L'ensemble des critères a pour vocation à être régulièrement mis à jour dans le futur de telle manière à prendre en compte les évolutions technologiques et réglementaires.

*Favorable : au vu des critères technico-économiques actuels*

*Défavorable : au vu des critères technico-économiques actuel*